



Printemps 2023

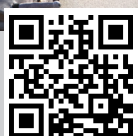
Bulletin d'informations municipales N° 56



C'était carnaval !



P. 20



ÉTAT CIVIL

DE JANVIER À MARS 2023

ILS SONT NÉS :

GAALOUL Samy, le 9 septembre 2022 à Aix
ACHERÉ Yléana, Yanne, Aurélie, le 6 janvier à Aix
EBELING-VIDAL Gustave, Jack, le 10 janvier à Pertuis
CAPDEGELLE Jade, Katy, Sonia, le 20 janvier à Aix
BOBILLIART Marceau, Guy, Jean-Claude, le 24 janvier à Aix
NICOLAS Leyla, le 10 février à Aix
GIL Anaë, Vanessa, Emma, le 18 février à Pertuis
AIT LAHAJ Naïm, le 24 février à Pertuis
CHIAPPERO COZZI Victoria, Leona, Angelina, le 25 février à Aix
DELHAMI Maria, le 11 mars à Aix
ZAMIRRI Mattéo, Léon, Guillaume, le 17 mars à Aix
GIULIANA Carla, Mathilde, le 28 mars à Pertuis

ILS SE SONT MARIÉS :

D'ACHILLE Franck, Antoine, René et LALAU Bénédicte, Bernadette le 14 février
PHILIPPE Jérémie, Marc, Ephraïm et LUGNIER Charlotte, Reine le 4 mars

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

DAMON Olivier, Georges, le 3 janvier à Marseille
FUENTES épouse FELICI Jeannine, le 17 janvier à Manosque
TOLEDO José, Miguel, Ramon, le 2 février à Meyrargues
COSTANZA veuve ANGELICO Juliette, Berthe, le 24 février à Aix
BUCHER Gaston, René, le 8 mars à Aix
BROSSOULOUX Claude, René, le 13 mars à Vauvenargues
FUENTÉS Didier, 21 mars à Meyrargues
LATIL Jean-Pierre, Fernand, le 26 mars à Aix

LES PACS SE CONCLUENT EN MAIRIE

La conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS) s'établit en mairie, lorsqu'un des futurs partenaires est domicilié dans la commune. Des démarches sont nécessaires afin d'établir le dossier.

→ Sur rendez-vous

Renseignez-vous sur meyrargues.fr ou service état civil : 04 42 57 58 11 - etat.civil@meyrargues.fr

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil).



Festival de jazz en juin



Une pluie de confettis pour le carnaval

SOMMAIRE

ÉDITO

p.3

VIE MUNICIPALE

Le budget voté en conseil municipal

p.4

Le parc photovoltaïque a été inauguré

p.5

CADRE DE VIE

Une cour "oasis" se dessine à l'école élémentaire

p.6

Un nouveau sol pour le gymnase municipal

p.7

Quand le centre-ville cherche à se dynamiser

p.8

Une résidence aux anciennes carrières de Réclavier

p.9

La police municipale équipée de caméras piétons

p.10

Le centre de secours prépare son agrandissement

p.11

Portraits d'acteurs de la vie économique

p.12-13

Le comité de gestion s'est réuni à Meyrargues

p.14

VIE LOCALE

La médiathèque à l'ère des Robots

p.15

Les CM1 interview un sportif de haut niveau en anglais

p.16

L'heure est aux inscriptions aux écoles

p.17

Les "Incroyables talents" de Danse ta vie vont briller

p.18

Ils ont fait le rallye du 4L Trophy

p.19

Des rendez-vous festifs annoncent le début de l'été

p.21

Les rendez-vous de Mai à vélo

p.22

Le printemps devant ma porte va reflleurir le 6 mai

p.22

Contribuez à une fresque pour l'école maternelle

p.23

Les rendez-vous culturels

p.24

DIVERS

Les tribunes

p.26

Les adresses utiles

p.27

AGENDA

p.25



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Les beaux jours sont là et je suis heureux de partager avec vous cette nouvelle édition du BIM qui vous annonce les rendez-vous déjà programmés à l'horizon d'un été festif et chaud. À ce propos, je voulais vous rappeler que nous sommes en état de vigilance sécheresse (lire page 5). Vous le savez, l'eau est un bien précieux qui mérite toute notre attention et je vous invite donc à veiller à une consommation d'eau domestique raisonnée.

Notre commune vient de voter le budget communal. Et c'est une attention toute particulière aux dépenses en énergie qui est observée vis-à-vis de l'augmentation exponentielle des coûts. Pour autant, cette année nous avons encore réussi à ne pas augmenter les taux des taxes locales. Je rappelle que ces taux restent inchangés depuis 2008, mais l'avenir reste incertain. Nous cherchons à trouver le juste équilibre. Il doit être l'ADN de nos actions et se refléter dans l'ensemble des projets communaux. Nous avons, je vous le rappelle une fois encore, engagé des mesures en termes d'économie d'énergie. Aussi, définitivement ancrés dans cet esprit de faire des économies et de développer les énergies renouvelables, nous venons d'inaugurer la ferme photovoltaïque de l'Espougnac, avec l'entreprise partenaire Urbasolar.

Par ailleurs, vous découvrirez dans ce BIM les images du carnaval, organisé par l'association des parents d'élèves qui a fédéré petits et grands dans la liesse, ainsi que l'actualité de nos associations. Vous retrouverez également les photos du nouveau sol du gymnase qui est désormais équipé d'un nouveau revêtement. Je précise que les consignes de son utilisation sont toutefois à respecter et j'invite tous les utilisateurs à faire preuve de bon sens pour préserver ce bel équipement. La cour de l'école va également connaître une nouvelle vie avec l'opération de réaménagement de cet espace de récréation. Les premières plantations ont eu lieu et le "décroûtage" est programmé pour les vacances estivales.

En termes de sécurité, nos agents de la police municipale, désormais équipés de caméras piétons, ont mené, des actions de prévention dans nos massifs, conjointement avec d'autres communes, afin de faire respecter les accès à nos espaces protégés. Je rappelle qu'à l'approche des beaux jours, le grand air bienfaisant est tentant, mais il faut toutefois bien veiller au respect des conditions d'accès à nos massifs vis-à-vis notamment des conditions météorologiques et des fermetures de certaines parties d'itinéraires de balades et de trois secteurs d'escalade pour des raisons d'enjeux naturalistes. Vous trouverez davantage d'informations à ce propos dans ce BIM en page 14. Toujours du côté sécurité et prévention, le centre de secours va connaître un renouveau avec de premiers travaux pour la caserne qui présagent l'aboutissement du projet d'agrandissement prévu à l'horizon 2024, pour le bien-être et le travail dans de bonnes conditions de nos sapeurs-pompiers. N'oubliez pas de noter les rendez-vous de l'agenda et de vous abonner à notre newsletter qui livre de façon hebdomadaire de précieuses informations.

Bonne lecture

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

Budget : les dépenses énergétiques surveillées de près

Le vote du budget était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. Les élus de la majorité ont voté "pour" et les conseillers municipaux du groupe d'opposition ont voté "contre".

LE BUDGET 2023

Le budget primitif de la commune s'équilibre à 7 289 681€, dont 4 082 000€ en fonctionnement et 3 208 000€ pour l'investissement. La municipalité a souhaité maintenir le taux des taxes locales inchangé. Il n'a pas augmenté depuis 2008 (31,37% pour la taxe foncière sur propriétés bâties et 50,02% pour la taxe foncière sur propriétés non bâties), même si l'avenir reste marqué d'incertitudes. Pour la municipalité, les dotations de l'État restent stables. Elle observe une vigilance toute particulière sur les dépenses de fonctionnement, comme l'ensemble des collectivités territoriales, notamment sur les frais à caractère général et les charges de personnel, afin de maintenir un service public de qualité. Les finances de la commune restent stables et les dépenses maîtrisées. Les marges de manœuvres pour agir restent réduites.

LES DÉPENSES LIÉES À L'ÉNERGIE AUGMENTENT

Vis-à-vis de l'explosion du coût des dépenses liées à l'énergie, la commune a prévu un budget équivalent à 2022, soit 224 000€ pour les dépenses d'électricité. Les économies d'énergie, faites grâce à la baisse de l'éclairage public, ont permis d'engendrer des économies de près de 30 000€. Des augmentations demeurent à prévoir avec la hausse de 5% pour les carburants ou encore l'instabilité des tarifs de gaz et d'électricité.

LES RECETTES SE MAINTIENNENT

En fonctionnement, la commune connaît une augmentation de ses dépenses contraintes. Dans le même temps, en comparaison avec les communes de même strate, Meyrargues affiche un endettement par habitant très faible de l'ordre de 112€ par habitants. Pour mémoire, l'encours de l'emprunt sur 20 ans, contracté en 2018, s'élève à 427 605€, avec une annuité de 36 137€ (capital et intérêts).

La mise en service du parc photovoltaïque, permet à la commune de percevoir une recette de fonctionnement de 85 700€, permettant, en partie, de compenser les dépenses supplémentaires dues au coût de l'énergie. Des travaux liés à la transition écologique sont d'ailleurs progressivement engagés, toujours dans ce souci d'économie sur le long terme (Cf-tableau : éclairage public, chauffage et isolation des bâtiments communaux, études de performances énergétiques...). Toujours en termes de recettes, la commune perçoit près de 1,5 millions d'euros d'impôts locaux et 1,084 millions d'euros d'attribution de compensation métropolitaine (ancienne taxe professionnelle). Les soutiens financiers de la commune restent importants (en investissement), au premier rang desquels figurent le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence (cf tableau ci-dessous). Enfin, grâce à la création progressive et maîtrisée de logements conventionnés, la commune est exonérée de la pénalité due à la carence en logements sociaux pour 2023, s'élevant à 100 000€ par an.

LE BUDGET PRIMITIF 2023

LES DÉPENSES

- ▶ FONCTIONNEMENT
4 082 000 EUROS*
- ▶ INVESTISSEMENT
3 208 000 EUROS*

LES RECETTES

- ▶ FONCTIONNEMENT
4 082 000 EUROS*
- ▶ INVESTISSEMENT
3 208 000 EUROS*

* Les chiffres ont été arrondis

CÔTÉ DÉPENSES

Les frais de personnel s'élèvent à près 1,7 million d'euros, soit près de 48% des dépenses de fonctionnement.

Les charges à caractère général (dépenses courantes permettant à la commune de fonctionner) s'élèvent à près de 1 570 000€ contre 1 435 000€ en 2022. Cette augmentation est liée à l'inflation ainsi qu'à la hausse des coûts de l'énergie.

QUELQUES PROJETS ET LEURS FINANCEMENTS PRÉVUS SUR LES ANNÉES 2023 À 2024

- Rénovation de l'éclairage public - phase 1	FIN DES TRAVAUX PRINTEMPS 2023	FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT , MÉTROPOLE ET COMMUNE
- Agrandissement de la crèche La Farandole - phase 1	FIN DES TRAVAUX ÉTÉ 2023	FINANCÉS PAR : CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, MÉTROPOLE ET COMMUNE
- Cour de l'école élémentaire (lire page 6) - phase 1	FIN DES TRAVAUX ÉTÉ 2023	FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT, MÉTROPOLE ET COMMUNE
- Chauffage, isolation bâtiments communaux, diagnostics de performance énergétique.	EN COURS	FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT, MÉTROPOLE ET COMMUNE

La lumière a brillé sur le parc photovoltaïque

C'est un vrai projet collectif qui aboutit à de l'économie, de l'écologie, de l'énergie verte... a déclaré en substance le maire Fabrice Poussardin, lors de l'inauguration du parc photovoltaïque, le 23 mars dernier. À l'heure où notre pays a grand besoin d'énergie, nous en produisons. Meyrargues participe modestement à l'indépendance énergétique de notre pays". Ainsi la commune s'inscrit dans l'objectif métropolitain : "poursuivre et accélérer la dynamique de développement des énergies renouvelables". Ce parc photovoltaïque, réalisé dans le quartier de l'Espougnac et vidéo-protégé, est opérationnel depuis juillet 2021. Implanté sur une emprise d'environ 11 hectares, sa capacité annuelle de production approche les 11000MWh/an, soit un peu moins de 4000 foyers (hors chauffage).

Cette opération a été lancée en partenariat avec l'entreprise Urbasolar, qui gère ce parc, et la société Urba 48 pour l'installation de l'équipement. Et "C'est avant tout un projet partagé", a souligné Gilles Amendola, directeur général d'Urbasolar, devant l'assistance composée d'Olivier Teissier, secrétaire général adjoint aux affaires



régionales venu représenter le Préfet Christophe Mirmand, de Laurent Simon, vice-président de la Métropole délégué aux énergies renouvelables, de Brigitte Devesa, sénatrice, et de maires de communes voisines.

L'entretien par pastoralisme

Cette opération permet à la commune de bénéficier d'une redevance annuelle de près de 85 000€ par an et a permis aux Meyrarguais de profiter, en priorité, d'une campagne de financement participatif. Selon cette vocation de favoriser le dé-

« C'est un beau projet. Aujourd'hui favoriser les énergies renouvelables relève du bon sens. »

LE MAIRE FABRICE POUSSARDIN

veloppement durable, cet équipement a été installé sur des pieux légers et l'entretien du site est réalisé par pastoralisme, avec le

concours d'un berger de la commune. D'ici la fin du bail, l'entreprise aura obligation de remettre le terrain en état et de respecter son engagement de démantèlement et de recyclage des panneaux à 99%. Un projet d'implantation d'un rucher communal sur ce site est également à l'étude. "C'est simplement un beau projet, a conclu le maire. Aujourd'hui favoriser les énergies renouvelables relève du bon sens."



VIGILANCE SÉCHERESSE : ATTENTION À VOTRE CONSOMMATION D'EAU !

L'état de vigilance sécheresse a été déclaré dans le département des Bouches-du-Rhône par arrêté préfectoral, avec un état de vigilance sécheresse notamment pour Meyrargues, et un état de crise sécheresse sur les bassins de l'Huveaune (amont et aval) et le Réal de Jouques. Cet état d'alerte précoce implique que

chaque catégorie d'utilisateurs doit porter une attention particulière à ses besoins en eau et limiter sa consommation. Il s'agit notamment de limiter les usages secondaires et de veiller à une consommation d'eau domestique raisonnée. L'état d'alerte pour Meyrargues n'a pas encore été déclaré. Il nous faut toutefois observer une

vigilance extrême sur ce sujet face à l'absence de précipitations. Des restrictions seront à observer en cas de niveau "alerte". Des contrôles du bon respect de ces restrictions seront opérés par les services de l'État.

→ **Plan d'action sécheresse sur :**
www.bouches-du-rhone.gouv.fr
Toutes les infos sur meyrargues.fr

Une cour "oasis" se dessine à l'école élémentaire

Des premières plantations témoignent des grands changements que va connaître la cour de l'école élémentaire. L'objectif est de proposer un projet allant progressivement vers une cour "oasis", avec la désimperméabilisation et la végétalisation de la cour, des espaces ombragés et des aménagements ludiques. Il faut que cet espace devienne agréable pour tous les utilisateurs, s'inscrive dans une perspective de rafraîchissement et s'adapte aux changements climatiques. Deux mûriers platanes ont été plantés dans la partie haute de la cour, en remplacement du marronnier malade. Des plantations de glycines (plantes grimpantes) ont été réalisées au pied des caillebotis, posés en pergolas. Elles vont permettre de végétaliser ces petits préaux, situés devant les salles de classe. D'autres aménagements vont être réalisés cet été, avec le "décroûtage" de la partie basse de la cour, notamment autour des arbres. L'espace vert central sera agrandi. Sous le micocoulier un espace destiné à accueillir des jeux sera aménagé. Un espace ombragé, pour s'asseoir est prévu à proximité du platane. Le "décroûtage" va permettre de récupérer de l'eau. Des bacs à récupération d'eau de pluie vont être installés pour alimenter un petit ru où les enfants pourront jouer.



→ Des glycines ont été plantées pour faire de l'ombre (ici à droite) et le jardin central sera agrandi.

LES ÉCOLIERS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

Dans le but de rafraîchir cette cour et de proposer de nouveaux aménagements principalement en matériaux durables et écologiques (revêtements, modules de jeux...), la municipalité a sollicité le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 13) pour mener des ateliers pédagogiques de sensibilisation au patrimoine, à l'architecture et à l'environnement. Ces ateliers ont été dispensés en 2022 au sein de l'école, réunissant une architecte et une paysagiste du CAUE, l'enseignant, les élèves

de CE2-CM1 de la classe référente et une élue. Les écoliers ont alors imaginé avec beaucoup de sérieux ce que pourrait devenir leur cour et ont réalisé des maquettes. Cette première réflexion a abouti à une base pour les travaux actuellement menés. Ils sont conduits en lien avec les membres du groupe de travail "cour d'école", constitué (depuis juin 2021) de deux élus, de deux représentants du personnel municipal, de deux parents d'élèves, du directeur de l'école et d'un enseignant.



◀ Des mûriers ont été plantés dans la partie haute de la cour. À proximité du platane, un espace de repos ombragé sera aménagé.



Des glycines (plantes grimpantes) ont été plantées aux pieds des caillebotis, afin de végétaliser ces petits préaux, situés devant les salles de classe. ▶



RÉFECTION ET MISE EN SÉCURITÉ AU VALLON DU PIN

La commune poursuit ses travaux d'aménagement pour pallier les problématiques des eaux de ruissellements. Après des études de ruissellement, réalisées par un bureau d'études et en concertation avec les riverains, des travaux de réfection et de mise en sécurité vont être entrepris dans les chemins du Vallon du Pin et du Vallon des Bastides, dès le mois de mai. Les eaux seront ainsi guidées jusqu'à un exutoire pour s'écouler dans la Vallat.



Un nouveau sol équipe le gymnase municipal

Le gymnase a désormais son nouveau revêtement au sol. Après sa réfection complète, en PVC multicouches adapté à toutes les disciplines sportives, le sol du gymnase permet désormais la pratique de tous les sports en salle. Le montant de cette opération s'est élevé à 74500€ (sol et maîtrise d'oeuvre), subventionnés à hauteur de 70% par le Département des Bouches-du-Rhône. Les utilisateurs doivent respecter certaines consignes d'utilisation de cet équipement sportif. Ils doivent passer par les vestiaires afin de chauffer des baskets adaptées (semelles blanches et propres afin de pas faire de traces noires au sol). Les chaussures venant de l'extérieur doivent être laissées aux vestiaires. Pas de consommation de nourriture ou de boissons dans l'enceinte du gymnase. Seules les bouteilles d'eau sont autorisées. Les visiteurs doivent rester sur les moquettes



situées sur le contour du terrain. Ces restrictions permettront de préserver ce bel équipement. Respectons-le.



PLATEAU DE LA PLAINE : UN NOUVEAU CHEMINEMENT PIÉTON À L'OUEST POUR REJOINDRE LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les travaux d'aménagement du cheminement piéton Ouest, au Plateau de la Plaine, sont achevés. Ce sentier piéton sécurisé part de la RD62e (entrée Sud par le rond-point de la Baraque) et rejoint les courts de tennis et le stade. Des bornes lumineuses à détection ont été installées.



Cet aménagement, dont le coût s'élève à 85 000€, a été subventionné à 70% par le Département au titre de travaux de proximité. Pour rappel, ce cheminement est réservé aux piétons et donc interdit aux véhicules motorisés, trottinettes et vélos. Respectez les réglementations d'accès !



LE PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PASSE EN LED ET SE MODERNISE

La commune poursuit la modernisation de son éclairage public et continue de faire des économies d'énergie. Une campagne de rénovation de l'éclairage public est menée sur les différents secteurs qui le nécessitent, dans le cadre du "Plan énergie-climat", subventionné par le Département 13 et la Métropole Aix-Marseille Provence.

Après un diagnostic, et le remplacement des points lumineux vétustes (sodium à lumière orange) énergivores débuté en 2016, l'ensemble du parc d'éclairage public va passer en LED, avec l'objectif de reprendre les 723 points lumineux existants. 220 points lumineux ont déjà

été remplacés en 2022. Une deuxième phase de travaux va permettre de compléter progressivement cette opération. Sur les 220 points lumineux qui ont d'ores et déjà été remplacés, un système de télégestion a été installé. Il permet de réguler l'intensité de chaque point via une application. Le système d'éclairage public, dont près d'un tiers des points ont été éteints selon un schéma cohérent et pertinent, va ainsi pouvoir être progressivement rallumé avec une variation d'intensité permettant de réduire considérablement les coûts de consommation.



Quand le centre-ville cherche à se dynamiser

Vous aimez votre centre-ville et rêvez de le voir se bonifier ? Vous êtes les premiers acteurs locaux et vous avez sans doute des attentes, des habitudes qui évoluent ou des idées originales à proposer ? C'est en tout cas ce que près de 150 Meyrarguais ont souhaité partager, en répondant au questionnaire (lire BIM54) prévu afin d'affiner une réflexion collégiale sur l'avenir du centre-ville.

Meyrargues a souhaité être accompagnée dans un projet de redynamisation du centre-ville, mené par la Métropole Aix-Marseille Provence, appuyé par l'expertise de l'Agence d'urbanisme du pays d'Aix (AUPA) et de la Société publique locale d'aménagement (SPLA).

Ainsi, en partant du vécu des habitants qui connaissent les réalités quotidiennes et ont des attentes, la municipalité a nourri sa réflexion. Parmi les participants à ce questionnaire, dont les familles ont été très représentées, 53% habitent

en centre-ville et 47% résident hors du village. De ce sondage les besoins recensés sont notamment, les commerces de proximité, davantage d'événements, de restaurants et/ou de bars et d'activités de loisirs. Beaucoup disent fréquenter le centre du village pour les services médicaux. Aussi le projet de création d'une maison médicale dans le futur écoquartier semble pertinent. Reste désormais à

« La création d'un tiers-lieu, lieu hybride partagé, est à l'étude. »

réfléchir à l'attractivité de ce centre-ville qui résiderait dans des propositions d'événements festifs fédérateurs. Sans surprise, le besoin d'un marché alimentaire ou thématique est ressorti comme attendu par les Meyrarguais.

La réflexion de la création d'un tiers-lieu, lieu hybride partagé disposant de différentes vocations (co-working, espaces d'animations, hall alimentaire), est à l'étude selon les possibilités urbanistiques et humaines dont peut disposer la municipalité. L'objectif est, outre la vita-

lité du centre-ville, d'imaginer des liens entre les différents quartiers, en fonction des pratiques et des besoins des usagers.

D'autres étapes attendues

Pour mémoire, un état des lieux de la situation actuelle et du potentiel de la commune avait été fait, afin d'évaluer ce qui pourrait être imaginé.

Puis, après une séance d'ateliers permettant de dresser un bilan des actions déjà menées, de déterminer les intentions, de recenser les idées en fonction des possibilités tangibles, des élus, des citoyens, des représentants du CEDEC et du Pacte citoyen avaient affiné progressivement ce qui pourrait être engagé et/ou réalisé, en termes de vie économique et d'animation...

Un premier schéma d'intention et d'actions à mener a été rendu. Il met en exergue la volonté de fédérer les acteurs et les usagers dans la même direction pour assurer une cohérence d'ensemble (logements, espace public, commerces, animations, vie associative...).

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL EST EN LIGNE

Le projet Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté en conseil de métropole, le 16 mars 2023 et ce projet est désormais consultable en ligne. L'enquête publique est prévue à l'automne 2023. Le PLUi pourrait être approuvé au premier semestre 2024. **Consultez le projet sur www.ampmetropole.fr : rubrique mission - aménagement du territoire - urbanisme Pays d'Aix**

CONSULTEZ LE DOSSIER DE RÉALISATION DU FUTUR ÉCOQUARTIER

Le dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la Zone d'aménagement concerté (Zac) de l'écoquartier du Vallat a été approuvé en conseil de Métropole le 16 mars. La délibération et ses annexes sont consultables au service Direction Aménagement Opérationnel de la Métropole et en mairie de Meyrargues jusqu'au 15 mai. **Le dossier est consultable sur meyrargues.fr**

"L'OPÉRATION FAÇADES" REPREND DU SERVICE

Le dispositif "Opération façades" se poursuit. Quatre dossiers mis en attente ont été validés. Les administrés sont à nouveau invités à prendre rendez-vous pour prévoir de nouvelles opérations pour l'année 2024. Pour rappel ce dispositif est une aide aux particuliers, mis en place par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et accompagné par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), pour l'embellissement des façades du centre ancien. Ce dispositif permet aux particuliers de bénéficier d'une

aide financière à hauteur de 70% du montant des travaux, pour l'embellissement des façades du centre ancien, sous réserve de respecter le règlement "opération façades" et plafond de travaux éligibles (aides croisées du CD13 et de la commune).

Pour plus de détails, consultez le règlement sur meyrargues.fr - rubrique "urbanisme". Permanences architecte conseil deux jeudis par mois sur rendez-vous auprès de : urbanisme@meyrargues.fr



Une résidence aux anciennes carrières de Réclavier

Les Meyrarguais vont pouvoir bénéficier d'une prévente de logements en mai, sur le projet de résidence Les Roches Rouges, prévu à l'emplacement des anciennes carrières de Réclavier

À l'emplacement des anciennes carrières de Réclavier, non loin de l'ancienne gare de ce quartier, une résidence nommée *Les Roches Rouges* devrait sortir de terre en 2025. Ce projet réalisé en co-maîtrise d'ouvrage entre la société Villenova et le bailleur social Famille et Provence va se composer de deux bâtiments séparés, de 17 logements chacun, conçus par le même cabinet d'architecture. L'un sera dédié à de l'accession à la propriété et l'autre à des logements à caractère social. Le bâtiment en accession à la propriété, entouré d'espaces verts partagés entre les deux bâtiments, de stationnements pour les visiteurs et de parkings en sous-sol pour les résidents, sera construit sur une emprise de 2100 m² pour une surface au plancher d'un peu plus de 1000 m² en R+2. Il sera composé de 7 T2, de 7 T3 et 3 T4. Les appartements bénéficieront de doubles orientations et de larges balcons et/ou de terrasses de 8 à 63m², et pour



→ **Projet du bâtiment en accession à la propriété. Illustration d'avant-projet non contractuelle.**

les appartements en rez-de-chaussée de jardins allant de 80 à 100 m². Conçus à l'identique, les logements sociaux locatifs viennent compléter l'offre de logements et se composent de 6 T2, 9 T3 et 2 T4. Ils permettent à la commune de poursuivre ses efforts en termes de construction de logements à caractère social, afin de respecter ses obligations dans le cadre de la loi SRU et selon le contrat de mixité sociale, signé entre la commune et la

préfecture. Les travaux devraient commencer au début de l'année 2024, pour une livraison au dernier trimestre 2025. La société Villenova propose de vous présenter le projet en avant-première, lors d'une prévente destinée aux Meyrarguais qui souhaitent devenir acquéreur. Elle débutera à la fin du mois du mai.

→ **Contact Villenova :
04 42 93 75 75 - n.gex@villenova.fr**

DES LOTS À BÂTIR DANS LA ZONE D'ACTIVITÉS DE COUDOUROUSSE

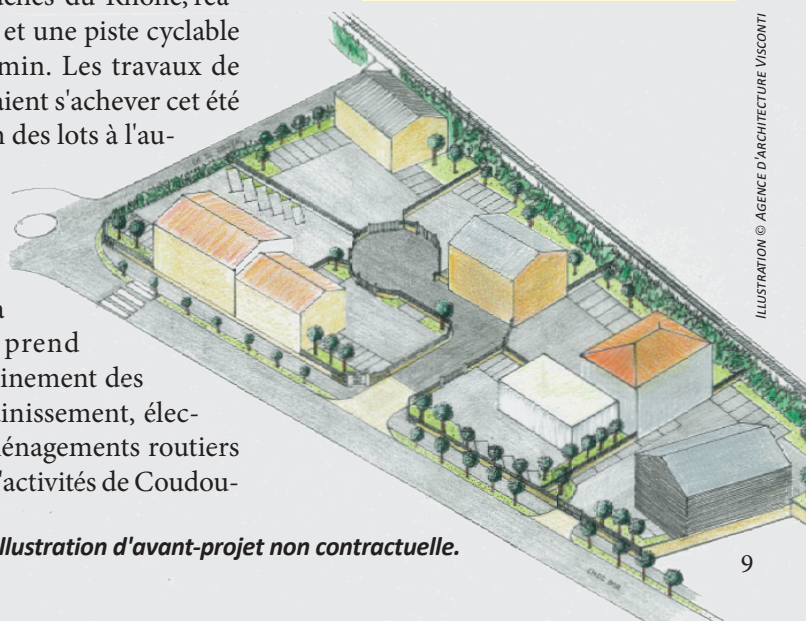
Sur une parcelle d'une superficie d'environ 6750m², située entre la voie ferrée, les chemins des Bouches-du-Rhône et de Girovaï, sept lots vont être commercialisés par l'aménageur Urbanfoncier. Ces lots seront aménagés, desservis par une voie carrossable et alimentés en eau, assainissement, électricité, téléphonie et internet. Les terrains iront de 662 à 1235m², pour des surfaces de plancher démarrant à environ 200m². L'ensemble du projet représentera une surface de plancher d'environ 3000m². Un lot aura un accès indépendant, les six autres disposeront d'une voie commune avec une aire de retournement.

Ces lots prêts à bâtir sont donc vendus aux entreprises intéressées, dans le respect, bien entendu, du Plan local d'urbanisme, de la vocation de cette zone d'activités et d'un cahier des charges que

l'aménageur veut faire respecter afin de proposer des aménagements qualitatifs, en adéquation avec le projet global. Une partie du terrain a été cédée par l'aménageur à la Métropole Aix-Marseille-Provence pour recalibrer et aménager le chemin des-Bouches-du-Rhône, réaliser des trottoirs et une piste cyclable le long de ce chemin. Les travaux de viabilisation devraient s'achever cet été pour une livraison des lots à l'automne. Les entreprises intéressées peuvent contacter la société. Par ailleurs, la Métropole, qui prend en charge l'acheminement des réseaux (eau, assainissement, électricité...) et les aménagements routiers de la future zone d'activités de Coudou-

rousse, poursuit la création des infrastructures qui desserviront l'ensemble de la zone. Un rond-point sera prochainement mis en service sur le chemin de Girovaï.

→ **contact@urbanfoncier.com**



→ **Illustration d'avant-projet non contractuelle.**

La police équipée de caméras piétons et d'un taser

Depuis peu la police municipale de Meyrargues a fait l'acquisition de caméras piétons prévues pour filmer les interactions avec le public. Ils sont ainsi pourvus de cet équipement mobile qui permet de filmer des interventions, d'éviter d'être pris à partie et d'être dissuasif. Elles permettent aussi de valoriser les interventions de la police municipale. Les images peuvent être exploitées sur réquisition judiciaire. "Nous pouvons aussi visionner ce qui a été filmé pour rédiger des rapports", indique Jérôme Castex, le chef de la police municipale. D'autre part, ce dernier annonce que les équipes sont nouvellement équipées d'un taser. "Il peut



être utilisé en cas de légitime défense, dans le cadre d'une agression contre un agent, ou pour protéger quelqu'un", prévient-il. Il s'agit d'une arme moderne, non létale, et qui présente plusieurs avantages. D'une

part, "c'est une arme "intermédiaire" permettant d'éviter d'utiliser une arme de poing. Elle présente aussi l'avantage de calmer les contrevenants qui viendraient à devenir agressifs. Ce qui est également rassurant pour les équipes d'interventions." Les agents du service ont suivi une formation spécifique et indispensable à l'utilisation de cet équipement. Les caméras piétons, dont le coût s'élève à 1000€, et le taser, dont le montant approche les 3000€, viennent compléter l'équipement de la police municipale qui dispose aussi d'un nouveau véhicule. Le coût de ces équipements a été subventionné à 50% par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

UNE OPÉRATION DE CONTRÔLE DES VÉHICULES À MOTEUR DANS LES MASSIFS

À la demande du garde champêtre de Venelles, une opération de contrôle commun a été mise en place en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF), la brigade de gendarmerie de Venelles, les polices municipales de Meyrargues et Venelles, la sécurité civile et le garde-chasse Jean Noël Massard un contrôle dans les collines à destination des véhicules à moteur circulant sans autorisation dans les massifs de ces secteurs. Durant la matinée, un véhicule a fait l'objet d'une verbalisation. Ce dernier circulait dans les massifs Venellois prétextant être à la recherche de morilles. Aucune infraction n'a été relevée dans les massifs meyrarguais, malgré la forte présence de vététistes et de joggeurs. Rappelons que les espaces naturels partagés par bon

nombre d'entre nous méritent le respect et qu'ils sont soumis à quelques restrictions. Certains secteurs sont ponctuellement interdits d'accès à des fins d'enjeux naturalistes. Des affichages signalent ces interdictions dans les secteurs concernés (lire page 14). Il est important de rappeler à nouveau que les barbecues (ou autre feux de camp) sont bien évidemment à proscrire, au vu du risque incendie. Et que par arrêté, l'accès aux massifs est interdit aux véhicules à moteurs à deux, trois ou 4 roues (sauf ayants droit). En cas de constat flagrant par les forces de l'ordre des sanctions peuvent être de 135€ d'amende, avec possibilité d'immobiliser le véhicule et mise en fourrière de celui-ci. Une circulation avec un véhicule en défaut d'assurance est un délit.



INTERPELLÉ POUR DES RODÉOS, IL COMPARAIT ET SON VÉHICULE EST DÉTRUIT

Dans le cadre de la lutte contre les rodéos sauvages, les militaires de la gendarmerie de Peyrolles, en collaboration avec la police municipale de Meyrargues, ont appréhendé un jeune majeur, originaire de Meyrargues, qui circulait sur les voies publiques de la commune, en moto cross. Ce véhicule n'était pas homologué pour circuler sur les voies publiques et la conduite du contrevenant, qui s'exerçait à des rodéos dans les

rues meyrarguaises, présentait un réel danger pour les usagers. L'individu a été interpellé, puis entendu par les services de la gendarmerie. Il devra répondre de ces faits devant la justice. Sur réquisition du procureur, la décision de détruire le véhicule a été prise. Rappelons que tout contrevenant qui circule sur les voies publiques avec un véhicule non-homologué risque d'être interpellé et de voir son véhicule détruit.

Le centre de secours prépare son agrandissement

Certains se souviennent sûrement de la coopérative agricole qui était implantée à Meyrargues. En lieu et place de cet ancien établissement, réside depuis 1997 le centre de secours de Meyrargues. Presque 30 ans plus tard, ce dernier a grand besoin de s'agrandir. "C'est une véritable richesse de disposer d'un centre de secours, pointe le maire, Fabrice Pous-sardin. Ce sont des femmes et des hommes qui s'investissent pour la protection des personnes et biens, bien souvent au péril de leur propre vie. C'est aussi une opportunité pour nos jeunes, qui peuvent s'engager en tant que volontaires dès 17 ans, selon les valeurs louables de cette fonction qui peut éveiller des vocations". À l'aune d'un manque d'espace pour les sapeurs-pompiers, qui se retrouvent aujourd'hui à l'étroit, le centre de secours devrait connaître un agrandissement d'ici le début de l'année 2024. Il s'agira de créer des douches et des sanitaires supplémentaires, des vestiaires, de nouveaux locaux, des chambres individuelles, une salle de sport et une salle de formation. "Nous disposons depuis quelque temps d'une nou-



→ Une partie de la toiture (ici à droite) a été refaite.

velle cuisine et d'un espace de vie partagé pour les agents de la caserne", signale le chef de centre, le lieutenant Emmanuel Valverde. Ces nouveaux aménagements permettront d'améliorer les conditions de vie des agents" qui sont amenés, de façon inéluctable, à séjourner régulièrement dans ces locaux dans le cadre de leurs fonctions. Nous utilisons actuellement des préfabriqués -situés devant la caserne- pour répondre aux besoins et pallier le manque d'espace", indique-t-il.

La commune a cédé une partie du terrain où se situe la caserne pour permettre au Département des Bouches-du-Rhône et

au Service départemental d'incendie et de secours 13 (SDIS) d'investir sur le territoire dans l'agrandissement de la caserne. Pour l'heure, la toiture a été changée et renouvelée. Les premiers desseins semblent s'esquisser.

LE CENTRE DE SECOURS

Le centre de secours de Meyrargues compte 80 sapeurs-pompiers volontaires, 5 professionnels et un agent administratif. Ils interviennent sur les communes de Meyrargues, du Puy-Sainte-Réparate et de Venelles en premier appel et sur Pertuis en 2e appel.

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !

Le centre de secours recrute des sapeurs-pompiers volontaires. Il faut être âgés d'au moins 17 ans, faire une demande auprès du secrétariat de la caserne de Meyrargues et s'y présenter avec CV et lettre de motivation. Par ailleurs, une nouvelle école de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ouvrira au mois de septembre, au centre de secours de Concors, à Jouques. Les équipes recrutent les candidats qui souhaiteraient intégrer cette école ouverte aux jeunes à partir de 13 ans. N'hésitez pas à postuler en vous présentant au

centre de secours de Meyrargues, avec CV et lettre de motivation. Pour mémoire, une Classe cadet de Sécurité civile, a été créée au collège Louis-Philibert du Puy-Sainte-Réparate. Cette classe de cadets a pour objectif d'ouvrir la connaissance et d'orienter les élèves vers un futur engagement citoyen de sécurité civile. **Devenez sapeur-pompier volontaire, en vous présentant au centre de secours avec CV et lettre de motivation.**
Contact : 04 42 63 60 30.

70 LÉGIONNAIRES DE MONTAGNE SE SONT ENTRAÎNÉS À MEYRARGUES

70 légionnaires ont été aperçus dans le village. Ces militaires, issus du régiment de la Légion étrangère de montagne qui travaillent avec les chasseurs alpins, ont mené un raid de 6 jours entre Saint-Christol et Puyloubier. Ils ont fait escale à Meyrargues,

encadrés par le Capitaine Baudouin, suppléé par son adjoint, le Capitaine François-Joseph, dans le cadre de cet entraînement. Il s'agissait de se préparer pour une mission en Guyane, prévue cet été, afin de lutter contre l'orpaillage. Ces six jours de

bivouac leur ont permis de s'aguerrir et de s'entraîner à marcher en autonomie dans des conditions difficiles, afin d'être prêts pour cette mission de 4 mois où les zones d'interventions sont particulièrement complexes et accidentogènes.



Les calissons de Boris s'invite sur les grandes tables

C'est une histoire de famille. Celle de Boris Bonsjak. Son nom vous dit quelque chose ? Forcément, il est issu d'une grande famille Meyrarguaise. Nombreux se rappellent de la boulangerie du centre du village, fermée en 1992. C'était celle de l'oncle de Boris, que l'on appelait "Mato", et de sa tante, Mira. "Mon père, Noël Bosnjak -le frère de Mato-, était aussi pâtissier, raconte Boris. Il a travaillé 17 ans chez Béchard, à Aix, avant d'ouvrir, en 1987, la boulangerie-pâtisserie Le Palais d'or, à Manosque." Une véritable "institution", dont la renommée était sans égale, qui a fermé en 2020, lors de son départ à la retraite. Boris est ainsi tombé dans la marmite de la pâtisserie tout petit. "Mon père m'a transmis sa passion dans laquelle je me suis investi à 15 ans, avoue Boris. Dès que j'ai eu mon CAP (pâtissier-chocolatier-glacier-confiseur), j'ai intégré l'équipe du Palais d'or. Mon père faisait plutôt les pains, les viennoiseries et les pièces montées. Je m'occupais de la partie confiserie et pâtisserie". Autant dire que la complicité entre ces pâtissiers de père en fils allait porter ses fruits. Pendant 18 ans, Boris s'est ainsi forgé une expérience, curieux de nouvelles douceurs, attaché au goût des bons produits et soucieux de la maîtrise artisanale dans la confection de ses préparations. En témoignent, les odeurs délicates qui flattent les narines, passé la porte de son atelier aménagé depuis un an. Lorsque son père prend sa retraite, il décide de créer son



entreprise de confiserie, chocolaterie : Provence-Calisson. Et il choisit naturellement de revenir à Meyrargues, dans l'ancienne miellerie de son grand-père, Monsieur Poulet. Pas de machine. Uniquement des presses à la main "pour une fraîcheur incomparable", Boris y élabore ses recettes gourmandes. La composition de sa pâte à calisson, dont il garde le secret, est authentique, ancestrale, dénotant une légère touche de miel. Elle s'invite même dans des recettes du chef étoilé Jany Gleize, restaurateur à la Bonne étape (04), en partenariat avec les Toqués du Sud et Bruno Klimis, d'Ici TV. Fort de sa réputation, Boris travaille beaucoup sur commande, propose ses produits dans des boutiques, fait des foires et des marchés... On peut lui commander directement des

calissons et des chocolats. "Je fais aussi des pièces montées (mariages, baptêmes, anniversaires...) et des buffets salés. Je retrouve régulièrement un ami, chocolatier Meilleur ouvrier de France, et on imagine ensemble de nouvelles recettes". Car la cuisine est avant tout une histoire partagée. Boris envisage d'ouvrir une boutique à Meyrargues. Mais attention, goûter ses calissons relève du haut risque tant la qualité de ses produits rend inévitablement addictif. À vous de voir.

→ boris@calisson-artisanal.fr - 06 71 29 61 49
Commandes sur : www.calisson-artisanal.fr



MAXIME LEPILLIET PROPOSE DES BIENS IMMOBILIERS À MEYRARGUES

Installé depuis 2017 à Meyrargues, Maxime Lepilliet s'est lancé il y a un an comme auto-entrepreneur, en tant que conseiller en immobilier, référent à Meyrargues et Peyrolles. Depuis son plus jeune âge, il a montré un intérêt tout particulier pour ce domaine. "J'ai toujours eu cette passion. Très tôt, je me suis intéressé au volet juridique inhérent à l'immobilier. J'ai même voulu investir dans un appartement à 18 ans !" C'est dire si c'était une vocation finalement prédestinée. Pourtant, ce jeune Meyrarguais a d'abord mené une carrière dans la restauration pendant 15 ans, précisément dans la "frontfood" (principe de cuisiner devant les clients). "J'avais un bon poste, une qualité de vie. Ça se passait bien et le rapport à la clientèle était passionnant." Justement, ce contact avec la clientèle a fait l'effet d'un déclic. Le Co-



vid n'ayant pas épargné sa profession, il s'est alors naturellement tourné vers le domaine qui l'animait depuis toujours : l'immobilier. Et sa prédilection pour les relations humaines l'a conforté dans son choix. Bienveillant, d'un naturel avenant avec une propension au relationnel qui ressort inexorablement à son contact, il s'épanouit aujourd'hui dans sa nouvelle fonction. Il est agent commercial pour l'agence Stéphane Plaza, basée à Pertuis, dévolu au secteur de Meyrargues et Peyrolles. Il propose de la vente, de la location et de l'accompagnement sur les dossiers administratifs. Attaché à son village, il s'applique à faire travailler des entrepreneurs Meyrarguais. Il a d'ailleurs fait réaliser ses cartes de visite par un Meyrarguais professionnel dans ce domaine.

→ 06 98 81 43 96 - 04 90 77 90 36
mlepilliet@stephaneplazaimmobilier.com

Vos sens dans tous les sens chez L'Arbre des sens

Les odeurs subtiles, délicates parfois l'insoupçonnablement troublent votre perception ? Bienvenue chez "l'Arbre des sens". Le seuil franchi, les couleurs flattent alors votre acuité visuelle tant la lumière est sensiblement exploitée sur les présentoirs. Sur d'autres étagères, trônent une multitude de bocaux remplis d'écorces, de fleurs, d'épices, de pierres, de sels... Est-on chez un apothicaire ? "Presque", s'amuse Edwige Courtiol. "C'est un peu la sensation que je voulais laisser croire". Et pour cause, elle conçoit dans cet "atelier-boutique" des bougies végétales et fondants parfumés, précieusement conditionnés dans des bocaux. "Mais il faut les ouvrir pour comprendre", suggère-t-elle. Alors on se prête au jeu. Chaque

bougie porte un nom. On s'identifie à celle que l'on veut. On l'ouvre. Et, outre l'élégance esthétique qui comble la vision, on se laisse envoûter pour apprécier les agréables parfums. Bref, oubliez les idées reçues ! Les bougies prennent ici une nouvelle dimension : sensuelle, apaisante, relaxante, bienfaitrice, rassurante... Composées uniquement de produits naturels et de cire végétale, Edwige crée ses propres encens pour composer ses bougies, auxquelles elle ajoute des épices, des écorces, des fleurs... Elle compose et associe les senteurs pour apporter quelque chose de sensuel, puis y greffe des couleurs, des sels pour que "ce

« Je compose des bougies à la demande. Je peux personnaliser chaque création. »



soit joli" et lumineux. "Je compose aussi des bougies à la demande. Je peux personnaliser chaque création. Les clients reviennent avec leur réci-

piet que je remplis à nouveau." Et oui ! La bougie, ici, se consume dans son intégralité grâce à ses propriétés naturelles et peut durer plus longtemps qu'une bougie classique sur le principe de la lampe à huile. D'autres bougies de massage, à faire fondre sur le corps, sont aussi proposées. Pour Edwige, cette conception de bougies, presque viscérale, vient du fond de ses racines et résonne comme une vocation. Un temps laissée de côté, elle a finalement choisi de laisser libre cours à sa créativité, pour s'épanouir

aujourd'hui dans ses compositions qui ont un sens. Aquarelliste en parallèle, "la lumière est symbolique et essentielle pour moi", résume-t-elle. Alors quel cadeau peut être plus lumineux qu'une bougie ? Edwige souligne aussi son attachement aux démarches écoresponsables : pas de plastique, que des conditionnements réutilisables, et des produits testés, biodégradables, écologiques... sans danger. Même les emballages cadeaux sont élégants. Mais gardons une part de mystère pour vous laisser découvrir ce petit voyage sensoriel. Edwige saura vous emmener vers la bougie qui vous correspond.

→ 12, cours des Alpes - 06 60 58 35 57
 arbredessens13@gmail.com
 f arbredessens @arbredessens

UN MCDONALD'S A OUVERT DANS LA ZONE DE COUDOUROUSSE

Jean-Marc Grégoriades a débuté comme employé en 1988, dans un McDonald's, à Marseille. Il a gravi les échelons, a obtenu un poste de manager, puis de 1^{er} assistant... jusqu'à devenir directeur général. "J'ai eu la chance d'avoir un patron qui a développé 23 restaurants et j'ai pu suivre l'évolution de cet essor". Aujourd'hui, 35 ans plus tard, il est franchisé de l'enseigne et propriétaire de six McDonald's dont le dernier vient d'ouvrir à Meyrargues. "Chaque société est indépendante, résume-t-il. On peut la gérer comme on le souhaite, en respectant une charte et y proposant les mêmes menus. Pour autant, on a tous une gestion différente, par exemple pour l'encadrement des équipes ou les services que l'on propose". Ce métier reste exigeant, il s'agit de restauration rapide. "On a des procédures très rigoureuses". Renaud Lanfranchi, qui a débuté comme employé à 16 ans, est le direc-



teur de ce McDonald's. Soixante postes y ont été créés et certains restent à pourvoir. Outre le service de restauration rapide et le drive, un espace Mc café, ouvert dès 9h, est proposé ainsi qu'un système de click&collect permettant de commander et se faire livrer sur un emplacement réservé du parking. Deux aires de jeux sont à disposition, dont une à l'extérieur et une à l'intérieur,

spécifiquement pour les plus petits. Sur place, les emballages sont triés, la vaisselle est réutilisable et l'huile usagée est retraitée pour être utilisée en biocarburants pour les véhicules de livraison. Par ailleurs, Jean-Marc s'est engagé dans des partenariats pour soutenir des clubs de sports collectifs meyrarguais.

→ McDonald's - chemin des Bouches-du-Rhône
 Ouvert de 9h à 22h30 et jusqu'à 23h pour le drive.

Des secteurs fermés au public jusqu'au 15 juillet

Jusqu'au 15 juillet, une partie de la boucle Marinas -itinéraire de balade- est fermée au public afin de préserver la quiétude des lieux. La portion entre le réservoir de la Liquette et la vigie de la boucle de Marinas est donc inaccessible, conformément à un arrêté pris par le Grand Site Concors Sainte-Victoire, en accord avec la commune. Des enjeux naturalistes motivent cette fermeture qui garantira la tranquillité indispensable à la reproduction d'espèces sensibles.

Escalade : Marine gauche, Marine droite et le Monolithe sont fermés

Trois secteurs d'escalade au Pas de l'Étroit sont également fermés à la fréquentation jusqu'au 15 juillet : Marine gauche, Marine



droite et le Monolithe. Pour certaines espèces présentes dans ce secteur, la fréquentation du massif peut mettre en péril la réussite de leur nidification, car elles sont très sensibles au dérangement. D'autres secteurs d'escalade restent ouverts : le Pain de sucre, la Conque et le Pas de l'Étroit. Ces falaises constituent un remarquable

réservoir pour la biodiversité du massif, notamment pour son avifaune. En respectant ces quelques restrictions, vous aidez la nature à (re) trouver sa place. Pour rappel : occasionner le dérangement d'une espèce protégée (bruit, perturbations...) expose l'auteur de l'infraction à une amende de 135€ minimum.

LE COMITÉ DE GESTION DES MASSIFS S'EST RÉUNI À MEYRARGUES

Le comité de gestion du Grand Site Concors Sainte-Victoire, s'est réuni pour la première fois à Meyrargues. En présence de l'ensemble des acteurs qui surveillent et protègent nos massifs, ainsi que du maire et des élus locaux, un état des lieux des différentes actions de prévention incendie a été présenté. Des travaux de débroussaillage et de mise en sécurité sont notamment prévus, en mai, en bordure de l'autoroute A51, quartier Petit Barry. Cette rencontre a permis à la commune de présenter le Comité environnement et développement de l'écocitoyenneté (CEDEC) et l'ensemble de ses actions. Un autre point a été relevé lors de cette réunion : la présence de loups. Ce sont des espèces sauvages, comme bon nombres existent. Cette catégorie d'animaux est présente depuis déjà une dizaine d'années mais se déplace de façon naturelle dans



les massifs du Concors et de Sainte-Victoire. Il est toutefois nécessaire de signaler leur présence et de rester prudent, de la même manière que face à toute espèce sauvage. Si vous en apercevez un, signalez-le à la police municipale, qui en informera la gendarmerie, puis le Réseau

loup-lynx, qui a pour but de surveiller la présence de ces espèces en France. Dans la majorité des cas, le loup observe, puis s'éloigne. Bien que discret et furtif, le loup peut faire preuve de curiosité à l'égard de l'homme. Il est normal qu'un animal prenne le temps de vous observer avant de passer son chemin. Dans le cas contraire, "il faut rester calme et éviter de lui tourner le dos et s'il s'approche, reculer lentement en maintenant le contact visuel". Les éleveurs sont informés de l'existence du loup et prennent les dispositions nécessaires pour la protection de leurs troupeaux.

LES ACCÈS AUX MASSIFS SONT RÉGLEMENTÉS

La fréquentation des massifs est réglementée afin d'assurer la protection des espaces naturels particulièrement sensibles de la commune. Par arrêté municipal (N°A2019-240P), la circulation est interdite aux véhicules à moteur sur les pistes DFCI, à partir du 1^{er} juin jusqu'au deuxième dimanche de septembre. Par ailleurs, afin de protéger les populations et de préserver les massifs forestiers, les accès aux espaces naturels sont aussi réglementés du 1^{er} juin au 30 septembre, par arrêté préfectoral. Les accès sont donc codifiés selon les conditions météorologiques. Envie de balade ? Renseignez-vous avant de prévoir votre excursion. Informez-vous au jour le jour pour connaître la situation du jour (ou du lendemain à partir de 18h) :

Appelez le 0811 20 13 13 (0,06€/mn), consultez le site web et les cartes d'accès aux massifs du département sur bouches-du-rhone.gouv.fr ou l'application MyProvence Balade
Infos : www.grandsitesaintevictoire.com



PORTRAIT(S) ROBOT(S) À LA MÉDIATHÈQUE

EXPO, ATELIERS, SPECTACLES, GRAFF, PERFORMANCE, LECTURE...

EN PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE, LA MÉDIATHÈQUE PROPOSE DES ACTIONS CULTURELLES GRATUITES

Du 1^{er} juin au 1^{er} juillet, la médiathèque participe à une manifestation culturelle autour des robots. Au programme : exposition, ateliers, graff, performance, lecture, spectacle, débat...

VENDREDI 2 JUIN : ATELIER D'ÉCRITURE ET D'IMPROVISATION THÉÂTRALE FAMILIALE

Création d'un Chatbot* ou enquête sur le meurtre d'un robot

Imaginer un robot : sa personnalité, son mode d'interaction, ses valeurs. Le choix de ce dont le robot peut ou ne peut pas parler est symboliquement très fort. Le travail se fait à partir d'improvisations de groupes. *Un chatbot, pourvu d'une intelligence artificielle est en interaction pour converser avec le groupe sur le sujet abordé lors du travail d'écriture.

Tout public dès 12 ans - 2h - à 14h15

"KILLING ROBOTS" : SPECTACLE

Mis en scène par Linda Blanchet, avec Calypso Baquey, Angélique Zaini et... le robot HitchBot 2

Créé au Canada en 2014, par un couple de chercheurs pour étudier les interactions entre hommes et machines, HitchBot est un robot auto-stoppeur. Parti seul faire de l'auto-stop sur les routes du Canada et des États-Unis, ce petit robot est retrouvé démembré à Philadelphie. Cette pièce de Linda Blanchet reconstitue le road trip d'Hitch Bot tout en relatant ses aventures et en menant l'enquête sur son assassinat.

Tout public - Durée : 45 min - à 18h

1^{ER} JUIN AU 1^{ER} JUILLET : EXPOSITION EX-MACHINA L'HOMME, LA MACHINE, LES ROBOTS

Quelle est la différence entre un robot et une machine ? Qui sont-ils ? À quoi servent-ils ? Les hommes et les robots vont-ils fusionner et devenir des organismes cybernétiques (cyborgs), mi-homme, mi-robot ?

La Médiathèque vous propose de satisfaire certaines de vos interrogations sur le sujet en venant visiter l'exposition de la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône, "Ex-machina, l'homme, la machine, les robots".

Tout public - Dès 8 ans - aux horaires d'ouverture de la médiathèque et le jeudi après-midi sur inscriptions.



Proposition de la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône



EXPOSITION
EX-MACHINA
L'HOMME, LA MACHINE ET LES ROBOTS
Du 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2023
Bibliothèque de Meyrargues

© FRANCE CADET

VENDREDI 9 JUIN :

ATELIER-DÉBAT : "SI J'AVAIS UN ROBOT, SERAIT-CE LE BONHEUR ?"

À l'issue de la visite de l'exposition "Ex-machina, l'homme, la machine, les robots", la médiathèque propose un atelier/philo/débat sur le principe des "débat mouvant". Après avoir réfléchi et argumenté sur plusieurs thèmes, quelle(s) place(s) souhaiteriez-vous donner au "Robot" ? Ton robot arriverait-il dans la famille au pied du sapin de Noël ou en point relais comme un appareil électroménager ? Grandirait-il avec toi ou en changerais-tu de temps en temps ?... Après cet exercice d'imagination, place au débat avec les parents. À vous de vous placer d'un côté ou de l'autre selon si vous êtes d'accord... ou non !

Tout public - dès 8 ans. Durée : 1h - à 18h30

SAMEDI 1^{ER} JUILLET :

PARCOURS GRAFF ET LITTÉRATURE : PORTRAIT(S) ROBOT(S) DE FEMMES PAR L'ARTISTE DIRE 132, (PERFORMANCE, ATELIER ET VERNISSAGE)

Un extrait littéraire qui présente, décrit, sublime une "femme-robot", interprétée à travers le graff. C'est la performance à laquelle se livrera en direct l'artiste graffeur Dire 132, sur les murs des bibliothèques ou des communes. De l'Eve future de Villiers de l'Isle d'Adam, première créature artificielle créée par un ingénieur, à Futura, le mémorable robot de bronze de Metropolis, en passant par la belle Rachel, l'androïde de Blade Runner, le questionnement reste le même. Humain ou robot, l'objet de nos désirs ne demeurerait-il pas toujours qu'une idéalisation, loin de la réalité qu'on se fait de lui ?

Chaque vernissage d'œuvre "graffée" sera accompagné d'une lecture du texte qui l'a inspirée

Tout public dès 12 ans - 2h - à partir de 14h15 - Performance à partir de 10h

ATELIER « INITIATION AU GRAFF » À 14H30

Que vous soyez enfants (à partir de 12 ans), ou adultes, que vous veniez seul ou en famille, saisissez l'occasion de venir vous initier aux joies du graff ! Manipulez des bombes de peinture à eau sur de la cellophane, pour vous rendre compte le temps d'un instant de ce que vous pouvez réaliser artistiquement...

Atelier à 14h30 / vernissage - Tout public - dès 12 ans - Durée : 1h - Lecture graff à 19h



PORTRAIT(S) ROBOT(S)
INITIATION AU GRAFF
ATELIER
Samedi 1^{er} juillet 2023 à 14h30
Bibliothèque de Meyrargues
A partir de 12 ans - Réservation au 04 42 67 40 98



Les CM1 : des journalistes sportifs so... British !



Les CM1 ont reçu à l'école un invité exceptionnel : Nacer Zorgani. Un judoka, membre de l'équipe de France, qui prépare actuellement les Jeux Paralympiques de Paris 2024. Nacer souffre d'un handicap de taille : il est déficient visuel. Arborant son kimono bleu et sa ceinture noire, l'athlète, accompagné de son entraîneur Philippe Dehais, a fait le déplacement depuis Paris, où il réside. Il est venu spécialement pour les élèves et s'est prêté au jeu d'une interview totalement en anglais, élaborée et réalisée par les enfants. À la fois curieux et respectueux, ces derniers ont découvert le quotidien atypique d'un athlète handicapé de haut niveau, préparant l'une des plus grandes compétitions au monde. Toujours avec le sourire, Nacer a raconté aux élèves, en anglais, les combats de sa vie et se dit avant tout "handicapable". Sa déficience visuelle, survenue à l'âge de 17 ans, ne l'a pas empêché d'explorer les disciplines du budo (arts martiaux japonais), une véritable passion. Il a commencé par le karaté,

puis s'est adonné à la pratique de l'aïkido à l'université, avant de s'essayer au judo. Avec plus de 17 ans de pratique aux côtés de Philippe Dehais, et de Guy Magnana, en judo, il a intégré l'équipe de France de judo il y a plus de 3 ans. Numéro 1 en France, avec plus de dix victoires à son actif et plusieurs médailles, Nacer s'entraîne durement chaque jour. Un exemple fort de valeurs pour nos jeunes CM1 qui ont ainsi dressé le portrait d'un homme humble, engagé et persévérant. *"Dans un dojo, l'inclusion n'est pas si difficile, a indiqué Nacer en anglais. C'est une question de respect. Chacun porte un kimono, une ceinture. Chacun est considéré au même niveau. Tout dépend du travail et du mental de chacun. Mais tout le monde peut pratiquer le budo, même avec un handicap."* Son professeur, Philippe Dehais, a plusieurs fois adapté ses cours pour accueillir dans ses dojos des personnes malvoyantes ou non-voyantes. Par exemple, dans le dojo de Meyrargues, au sein de l'ACM, deux

personnes paraplégiques ont pu pratiquer plusieurs années l'aïkido à ses côtés.

Vers une école bilingue ?

Près de 17 minutes d'interview en langue de Shakespeare... leur enseignante Delphine Mattei a été très émue. Les CM1 ont travaillé avec assiduité pour acquérir un vocabulaire riche, formuler des questions pointues et spécifiques et jouir d'une aisance à l'oral sans que la barrière de la langue ne soit un obstacle. Encouragés par le directeur de l'école, Bruno Bonnet, plusieurs enseignants se sont lancés dans des projets en anglais de plus en plus audacieux. Soutenus par la municipalité, l'association des parents d'élèves et la motivation des enfants, tous ambitionnent d'obtenir à présent le label "École Bilingue".

Retrouvez l'interview des CM1 en scannant le QR code suivant :



LES CM2 FORMÉS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Les écoliers de CM2 de l'école élémentaire ont pu bénéficier d'une formation aux premiers secours, financée par la coopérative de l'école, en partenariat avec la municipalité, l'APEM et la société Groupama. Comment reconnaître et que faire en cas de situation de détresse respiratoire ? Comment réagir face à un étouffement, une noyade ou un accident ? Les élèves ont aussi appris les rudiments du massage cardiaque et de la position latérale de sécurité. Tous ont fait preuve de beaucoup d'intérêt pour cette formation bénéfique pour chacun d'entre eux.



UN SPECTACLE SUR LES ÉMOTIONS POUR LES MATERNELLES

Les maternelles ont pu bénéficier d'un spectacle, offert par l'école, sur le thème des émotions. L'intervenante, Chloé Leydet, a proposé une interprétation très juste et émouvante. Les enfants ont été particulièrement réceptifs et ont apprécié ce joli spectacle.



L'heure est aux inscriptions aux écoles



SUR LE DÉPARTEMENT :
OBSERVER

Situation exceptionnelle et his-
d'eau et du déficit de précipi-
vigilance et aux économies d'
restrictions seront opérées par

EN SAVOIR PLUS

Inscrivez ou actualisez l'inscription de vos enfants à l'école, au restaurant scolaire et à la garderie pour l'année scolaire 2023-2024. Elles se font directement via le formulaire en ligne sur meyrargues.fr

LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Inscriptions cantine ou garderie pour les maternelles :
- attestations employeurs des deux parents (le nombre de place est limité, la priorité est donnée aux deux parents qui travaillent.
- attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant.
- Inscriptions cantine ou garderie pour les élémentaires :
- attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant.

Les inscriptions doivent être faites au plus tôt

Toutes les modalités sont indiquées sur le site dans l'onglet : Cliquez sur l'onglet "J'inscris mon enfant à l'école", situé sur la page d'accueil.

Renseignements : inscriptions.ecoles@meyrargues.fr

→ Si l'enfant n'a jamais été inscrit : remplir tous les champs et fournir les documents demandés pour valider l'inscription

→ Si l'enfant est déjà scolarisé à Meyrargues : actualiser son inscription, en remplissant les champs et fournir les documents nécessaires.

Vous recevrez ensuite un récépissé de validation par email.

C'ÉTAIT CARNAVAL À LA MATERNELLE !

Dans une joyeuse effervescence, la cour de l'école maternelle a vu défiler de drôles de personnages aux couleurs chatoyantes. Parfois difficiles à reconnaître, il s'agissait bien des écoliers tous mieux déguisés les uns que les autres. L'équipe pédagogique avait, elle aussi, pris soin de se parer de magnifiques costumes faits maison, aux couleurs des 4 saisons. Un spectacle, *Zé le Pêcheur* par la compagnie Ratafia, proposé par l'Association des parents d'élèves dans le cadre du carnaval des écoles, a d'abord emmené les enfants vers un conte féerique et humoristique. Puis tous ont pu s'adonner à une grande bataille de confettis en musique dans la cour.



→ L'équipe de l'école maternelle aux côtés des comédiens de la troupe Ratafia.



→ Le spectacle, *Zé le pêcheur*, a beaucoup fait rire les enfants.



Mey KUSTOM Day #8

ENTRÉE GRATUITE

MEYRARGUES -13

LIVE !

— Rockabilly —
LA PERRA BLANCO

— Powerfull Rockabilly —

Barry and the Rhythm All Stars

— Surf Rock —

The Surfin' Wankers

— One man band —

Bo Liddle

— Duo Rockabilly —

The inside OUTS

MAD SIN
— Psychobilly —

HOT RODS
KUSTOM
MUSCLE CARS
& AIR COOLED
CAR SHOW

STANDS, BUVETTE & RESTAURATION

+ D'INFOS : TÉL : 06 26 41 36 39 • JUNGLEBOOGIE.ASSO@GMAIL.COM



ILLUSTRATION : MAT DE ZOMBI KITSCH - GRAPHISME : KAISER LU

Cylindrées et rock n'roll vont aller bon train

Amateurs de belles cylindrées et de rock'n roll à vos agendas ! Impatiente de retrouver le public autour d'une belle manifestation, l'équipe de Jungle Boogie organise la 8^e édition du Mey Kustom Day, le 28 mai. Entre les expositions de voitures et de motos (muscle cars, hot rods et air cooled), les concerts, le marché vintage et kustom ainsi que les nombreuses animations pour les enfants, les néophytes comme les plus avertis sont attendus pour partager une journée festive dans l'écrin du théâtre de verdure. Cette manifestation, autant familiale que destinée aux adeptes de kustom, prévoit une belle programmation musicale sur plusieurs scènes.

Sur la grande scène : The Surfin' Wankers (surf rock), La Perra Blanco (rockabilly), Barry and the Rhythm all stars (powerfull rockabilly) et Mad Sin (psychobilly).

Sur la petite scène près de la buvette : The inside out (duo rockabilly) et Bo Liddle (one man band).

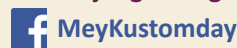
Près de la deuxième buvette : DJ Tanguy Hey Mars. Cette année, la présence d'un stand de tatouages pour enfants (des faux bien sûr !), d'un barbier et d'un stand de "coiffure pin'up" viendra parfaire ce programme alléchant, concocté par l'équipe de Jungle Boogie.

→ Dimanche 28 mai de 10h à 19h - Entrée gratuite

DJ - consigne casque - stands -

buvette et restauration sur place

Contact : 06 26 41 36 39 - jungleboogie.asso@gmail.com



LES "INCROYABLES TALENTS" DE DANSE TA VIE VONT BRILLER

Dire qu'ils ont un "Incroyable talent" serait presque un euphémisme. Atteints de handicap, les danseurs de Stévie s'éveillent, s'amuse, profitent des bons moments partagés et témoignent finalement de leurs capacités exemplaires. Car ici, "les barrières se lèvent" et l'on enseigne que "rien n'est impossible".

C'est en substance la philosophie que partage Stévie, professeur de danse pour l'association Danse ta vie, avec ses élèves. Stévie, danseuse depuis 36 ans, propose des cours de danse aux personnes valides et handicapées (adultes et enfants). Elle s'est dernièrement lancé un défi : faire participer deux groupes de danseurs atteints de handicap à un concours organisé par la Fédération française de sports adaptés (FFSA) bien nommé "Les incroyables talents de la FFSA". Le but de ce projet, porté par la commission sportive nationale para-activités acrobatiques adaptées

est d'offrir des espaces d'expression et de création aux personnes en situation de handicap. Une jolie aventure qui s'annonce et une belle expérience dont chacun sortira enrichi. Le club est en pleine préparation et les danseurs travaillent avec assiduité pour se perfectionner. Ce projet sera aussi l'occasion de laisser briller ces talents trop sou-

vent méconnus, que Stévie s'applique depuis bien des années à faire valoir, en alliant notamment les capacités des valides à celles des personnes handicapées dans une même chorégraphie. "La mixité des cours apporte du bien-être à tous et encourage au respect de l'autre." Souhaitons-leur bonne chance.

Contact : dansetavie@yahoo.fr



© MAICK MACIEL

Ils reviennent du 4L Trophy des souvenirs plein la tête

Déborah et Maxence, frère et sœur, ont participé au rallye du 4L Trophy, en février. Pour ce raid de 6000km, à vocation humanitaire, ils ont embarqué avec 50kg de dons et sont revenus des souvenirs plein la tête

Du sable encore collé dans les sillons des roues de leur Renault 4L, Déborah et Maxence Blin retrouvent les terres Meyruguaises. Leurs sourires affichés en disent long sur cette belle expérience qu'ils viennent de vivre et leur condition physique trahit l'épuisement d'une telle aventure. Peu importe. Ils l'ont faite et en sont fiers. La voiture, arrivée à la 329^e place, a tenu le choc. Les moments de fatigue, couplés aux moments de rigolades et d'émerveillements, leur ont fait oublier les étapes stressantes et les "mini-tuiles" d'un tel raid. Dix jours de périple, reliant Biarritz à Marrakech, où 2400 participants venus de tous horizons ont ainsi partagé des galères, des moments d'entraide. Entre la montagne, la neige, la boue, les étapes dans le désert, les canyons et les dunes... Ils en ont pris plein



les yeux et ont fait de belles rencontres fortuites. *"La solidarité entre participants a été incroyable, se remémorent-ils à l'unisson. On s'est retrouvé finalement entre passionnés voués au même but : aller jusqu'au bout de ce raid à vocation humanitaire"*. Ils ont accompli ce "rêve" qui finalement relève presque d'un projet de vie, pour cette fratrie baignée dans l'univers de l'automobile et des rallyes depuis l'enfance. Avec un papa ancien mécanicien, féru de voitures. Un oncle, ancien mécanicien aussi, spécialisé dans

les écuries de course automobile, comptant plusieurs Paris-Dakar à son actif. Et un grand-père, passionné d'automobile et de rallye, Déborah, psychologue meyruguaise, et Maxence étudiant en génie mécanique, perpétuent ainsi la passion familiale et envisagent désormais d'autres raids. Animés par leur fibre altruiste, le duo a soutenu l'association "Enfants du désert" qui promeut l'éducation et l'accès à la culture, en contribuant au financement de constructions d'écoles, de bibliothèques, de blocs sanitaires...

DES JOYEUSES SORTIES POUR LES ADHÉRENTS DU CLUB DE L'ASM

Le bureau du club de l'ASM, avec Thomas, Nabil et Ahmed, a proposé à ses adhérents de partager des moments de convivialité et festifs. La catégorie U17 s'est rendue au Z5, à Aix. Un petit tournoi, à 5 équipes de 5 joueurs emporté par les dirigeants, y a été organisé. Puis l'équipe a partagé une collation. Les baby foot et les U8 ont pu profiter d'une sortie à Urban Kids, qui s'est clôturée par un goûter pour le plus grand plaisir des jeunes et des accompagnateurs. Le bureau de l'ASM a aussi proposé une sortie à Nicki surf à Bouc-Bel-Air pour les catégories U10 et U11, suivie d'un goûter en équipe. Des moments de partage qui renforcent les liens entre les joueurs et les dirigeants.



Un drôle de petit peuple au carnaval



De drôles de personnages ont emmené le cortège de Meyrargues pour le carnaval des écoles. Réputé pour leurs esprits festifs et décalés, le petit peuple singulier des Fantasty, de la compagnie Ratafia, a déambulé en musique derrière le char de l'Apem, d'où s'envolait continuellement une multitude de confettis. L'ambiance était à la fête. Petits et grands se sont prêtés au jeu. Le public a pu croiser des jongleurs amusants, des musiciens atypiques, des fées pittoresques et de curieux individus juchés sur des gastéropodes géants

pacifiques, qui s'amusaient à renifler les passants. La foule venue nombreuse a défilé dans le village, pour rejoindre le parking de la mairie où le Caramantran, réalisé par les écoliers, a pu être brûlé selon la tradition. Cette manifestation, organisée par l'Association des parents d'élèves de Meyrargues (Apem) en partenariat avec la municipalité et les équipes des écoles, a éveillé le sens artistique des enfants qui avaient confectionné leur déguisement avec grand soin. Vivement l'an prochain.



L'APEM VOUS ATTEND POUR LA KERMESSE DES ÉCOLES LE 23 JUIN

Déterminée à proposer des moments de joie aux élèves des écoles meyrarguaises, l'Association des parents d'élèves de Meyrargues (APEM) va une fois de plus oeuvrer pour offrir un joli moment de convivialité aux enfants et à leurs familles. La kermesse des écoles aura lieu le 23 juin, dans l'écrin du théâtre de verdure. Afin d'agrémenter la fête des écoles, les enfants pour-

ront profiter de jeux en bois géants, de structures gonflables..., d'une buvette pour boire et manger, de cadeaux... L'APEM vous attend nombreuses et nombreux pour cet événement festif.

→ **Kermesse : vendredi 23 juin à 16h30, théâtre de verdure.**
Infos : apem1350@gmail.com [f APEMeyrargues](https://www.facebook.com/APEMeyrargues)

Des rendez-vous festifs pour le début de l'été

Le début d'été s'annonce festif avec la programmation des festivités de Meyrargues Animations. Rendez-vous au théâtre de verdure.

→ SAMEDI 17 JUIN : FÊTE DE LA MUSIQUE

Le groupe local "Miaou" investira le théâtre de verdure, pour célébrer le début de l'été, avec la fête de la musique à partir de 19h.

→ JEUDI 13 JUILLET À PARTIR DE 19H :

Place au bal national, avec l'orchestre Pulsion, réunissant des danseurs et chanteurs pour un spectacle musical.

→ VENDREDI 21 JUILLET À PARTIR DE 19H:

Spectacle Millénium "nostalgic génération". Quatre artistes seront sur scène pour interpréter les grands tubes des



© DR

→ Spectacle Millenium, le 21 juillet.



© STE-VOC 2020

→ Orchestre Pulsion le 13 juillet.

années 90 à 2000, allant de musiques électroniques au pop-rock, en passant par du RnB et de l'eurodance.

→ **Gratuits. Buvette et restauration sur place (food-truck).**
meyrarguesanimations@gmail.com

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR MEYRARGUES ANIMATIONS

Motivée et pleine de nouvelles idées, la nouvelle équipe de Meyrargues Animations veut transmettre sa bonne humeur et espère vous voir nombreux rejoindre les prochaines festivités qu'elle organise. Composée de 18 bénévoles, de 3 nouveaux membres du bureau, Johanna Lopez (présidente), Sarah Ftaich (trésorière) et Christel Lopez (secrétaire), et épaulée par l'adjoint au maire Jean-Michel Moreau, elle a déjà remporté un franc succès lors de son premier loto (notre photo). L'équipe a programmé des rendez-vous festifs pour le début de l'été (lire ci-dessus) et donne rendez-vous le 17 juin pour la fête de la musique.



→ La nouvelle équipe de Meyrargues Animations. Absents sur la photo : Marie-Chantal, Alycia, Maurine, Emily, Béatrice, Jean-Jacques et Ben Jelila. © DR

LA GRATIFÉRIA C'EST SAMEDI 3 JUIN

- 10h-17h **Marché gratuit**. Basé sur le principe de l'échange : apportez quelque chose à offrir ou rien, prenez quelque chose qui vous fait plaisir ou rien ! Possibilité d'apporter les dons toute la journée. "Gratibar" : buvette partagée gratuite (approvisionnée par les dons des participants)

- 12h-14h : **Opération "GraFRITéria"** : apporte ta patate on te fera des frites !

→ Samedi 3 juin de 10h à 17h, au théâtre de verdure
 Infos : gratiferia-meyrargues.blogspot.com



FÊTE À MIMILE Z LE 30 AVRIL

Cette année, le 30 avril et 1^{er} mai, Victor invite Mimile ! Rendez-vous place Victor-Hugo pour célébrer le printemps dans la convivialité !

Le 30 avril : Animations l'après-midi pour petits et grands (ateliers créatifs, lectures, jeux...)

Apéro dînatoire partagé et scène ouverte à partir de 18h, et soupe collective.

Le 1^{er} mai à partir de 12h30 : Brunch du jour d'après. Infos : collectif-emilezola.blogspot.com

L'ACAPL MEYRARGUES INVITE LES ASSOCIATIONS À UNE RENCONTRE FESTIVE

L'Association des commerçants, artisans, professions libérales (ACAPL Meyrargues) veut favoriser la convivialité entre tous les professionnels. Aussi dans une perspective d'intensifier les échanges, elle convie à nouveau les présidents d'associations à une rencontre autour d'un apéritif dînatoire le 4 mai. L'objectif est que les acteurs économiques et associatifs puissent se rencontrer dans une ambiance festive et fédératrice. Venez participer !

→ Jeudi 4 mai à 19h30 sur inscription : acaplmeyrargues@gmail.com



S'engager dans le



PACTE
pour la
transition



Rejoignez les groupes
de travail !

Pour en savoir plus ou participer :
www.meyrargues.fr / Le Pacte pour la transition
ou
meyrarguesentransition.wordpress.com
Rejoignez-nous, nous avons besoin de vous !

Mai à Vélo du 9 au 13 mai

Le comité du Pacte pour transition donne rendez-vous du 9 au 13 mai pour Mai à Vélo : pour que l'amour du vélo soit partagé avec le plus grand nombre !



Activités gratuites, enfants bienvenus si accompagnés par un adulte. Places limitées, réservation fortement conseillée sur www.meyrargues.fr
Infos : meyrarguesentransition.wordpress.com

Mardi 9 mai : essai de vélo cargo

Session d'essai de vélo cargo, avec des informations sur l'usage du vélo et actions d'éco-mobilité scolaires.

→ À partir de 16h, devant le groupe scolaire

Vendredi 12 mai : "Why we cycle ?"

Documentaire "Why we cycle ?" (Pourquoi le vélo ?). Plongeons dans l'univers néerlandais, où la société a fait du vélo un réflexe aussi naturel que de respirer. Ou est-ce plutôt le vélo qui a changé la société ? Projection suivie d'un moment convivial d'échange, avec Alexandre Bourgeonier qui partagera son expérience du voyage à vélo (Égypte, Maroc, Turquie, Norvège...) Ce Meyrarguais, sportif de haut niveau et passionné de vélo, a fini 2^e de la "Transcontinental race" (2015)

→ À partir de 19h30, salle des fêtes, projection à 20h - 55 min

Samedi 13 mai : atelier vélo

Atelier réparation, essai d'un vélo cargo et marquage antivol. Apprenez à réparer votre vélo, protégez-le du vol avec un marquage agréé "Bicycode" et essayez un vélo cargo électrique.

→ Rdv à 10h30 / 12h / 14h / 15h30 aux Taraiettes (20 cours des Alpes).

Samedi 13 mai : balade à vélo

Balade vélo à la découverte de l'habitat des castors et des animaux sauvages de Meyrargues.

Venez en famille avec vos vélos faire une balade dans la plaine de la Durance et découvrir la faune sauvage de l'étang des Joncquiers.

→ Rdv à 15h30 devant les Taraiettes (6km, prévoir environ 2h)

Le "Printemps devant ma porte" va reflourir le 6 mai

Samedi 6 mai, l'après-midi, tous les Meyrarguais sont invités à se "mettre au vert" et à prendre des initiatives pour embellir les espaces communs autour de leurs habitations. Venez participer à des plantations collectives dans l'espace public :

- au jardin Pour2Mains à la Pourane
- sur la place des Anciens Combattants
- sur la place Victor Hugo

- au parc Singerle
- au jardin suspendu rue Zola

Les citernes auront été préalablement remplies, du compost, du broyat et des plants seront mis à disposition. Venez avec des gants, quelques outils, des plants ou des graines, et de la bonne volonté !

Plus d'infos : cedec@meyrargues.fr et sur meyrargues.fr

De nouveaux jardiniers au jardin Pour2mains

Le jardin de la Pourane reprend ses activités de jardinage pour adultes et enfants, ouvert à tous. Tout au long de l'année, un accompagnement régulier sera réalisé par Antoine de l'association du Loubatas : techniques de plantations, économies d'eau, compostage, aménagements... Venez participer de temps en temps, régulièrement, pour un atelier de formation ou pour passer un bon moment !

Rendez-vous le 6 mai pour le "Printemps devant ma porte" : comme chaque année, lors du Printemps devant ma porte, des animations de plantations seront proposées par le Loubatas. Les inscriptions au jardin se feront lors d'un apéritif partagé. Venez nombreux !



Contribuez à la réalisation d'une fresque à la maternelle

Afin d'améliorer le cadre de vie de jeunes Meyrarguais, l'équipe pédagogique de l'école maternelle et l'Association des parents d'élèves de Meyrargues (APEM), en partenariat avec la municipalité de Meyrargues, ont lancé un projet participatif pour la réalisation d'une fresque par un artiste sur l'un des murs de l'école maternelle. L'objectif ? "Par une fresque à l'univers féerique qui prendra vie sur les murs de l'école maternelle, offrons aux enfants un cadre joyeux et agréable". Cette initiative a pour but de réaliser cette fresque d'ici la Toussaint. Vous pouvez contribuer au projet :

→ **Infos sur meyrargues.fr ou 06 07 11 76 04 ou directement : www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-de-meyrargues/collectes/une-fresque-pour-l-ecole-maternelle-de-meyrargues**

© ILLUSTRATION NON CONTRACTUELLE D'AVANT-PROJET : JULIEN CORDIER



PROJET



◀ **L'exposition de peintures de Provence de Marina ÓÁZ s'est tenue sur les cimaises de la mairie. Les tableaux de cette artiste meyrarguaise, également ingénieure, ont séduit, parfois surpris, le public venu découvrir ces toiles. Une vidéo diffusée a permis d'explorer ses différentes techniques, notamment celle de broder sur ses toiles avant de peindre.** ▶

Infos : www.marinaoaz.com



◀ **L'équipe du foyer de l'Âge d'or a proposé un aïoli. Un plaisir pour Carmen Gonsalvez de Jesus, responsable du foyer, ici aux côtés d'Élodie et de Fatih. Les convives ont ainsi pu profiter d'un moment convivial et festif.** ▶



◀ **Les écoliers de CM2 ont pu profiter d'une visite guidée par les conférenciers de Secrets d'Ici à l'étang des Jonquières, véritable vivier de la biodiversité. Les élèves ont montré un vif intérêt pour la protection de cette précieuse biodiversité. Cette visite a été financée par Vinci-Escota, propriétaire des lieux.** ▶



L'OISEAU BLEU FÊTE SES DIX ANS LES 24 ET 25 JUIN

Modeler, sculpter, créer avec la nature... L'association de l'oiseau bleu fête ses 10 ans de créativité les 24 et 25 juin, de 14 à 19 h, dans le parc du château. Avec au programme : exposition-installation des œuvres des petits et des grands, atelier créatif gratuit le samedi de 15 à 17 h et contes pour les petits et les grands, le samedi de 18h30 à 19h30. Un verre de l'amitié sera partagé. L'association d'arts plastiques Couleur Alizarine (encres, aquarelle, loisirs créatifs...) se joindra à la fête pour présenter les œuvres de ses adhérents.

Alors venez nombreux toutes les œuvres de ces artistes en herbe.

→ **Infos : 06 98 92 79 77 - marieline.fouassier@gmail.com**



SAMEDI 6 MAI À 21 H

Spectacle musical "surVOLTées" avec les Swingirls

Les Swingirls oui ! Mais les doigts dans la prise... Ce trio de pin-up est une machine de guerre rétro-électrique... Elles sautent sans parachute d'un rock à des comptines glaçantes, en passant par le zouk et le disco-dancefloor. Mais ne vous méprenez pas, elles ne ratent pas la droopzone et vous embarquent dans leurs compositions originales et débridées. Un spectacle vintage, déluré, glamour, provocateur et sensible, orchestré par les maîtres de la commedia dell'arte, Carlo Boso et Alain Bertrand.



© SÉVERINE ROCHE

→ Samedi 6 mai, 21 h, salle des fêtes. Avec l'aide financière du Conseil départemental (Provence en scène).
Entrée 5€ ou 2€ pour - 18 ans. Réservations : 06 17 50 37 05

FESTIVAL DE JAZZ LES 14 ET 15 JUILLET AU PARC DU CHÂTEAU

Concert Epicurean blues avec le quartet "The Yellbows"

Entre énergie Rock'n'roll et sonorité Brass band... The Yellbows, c'est un quartet un peu fou, joyeux, qui propose des compositions originales aux inspirations blues, funky, folk, jazz, et rock'n'roll à la fois aux couleurs du sud des États-Unis. Pour leur nouvelle création, "Epicurean Blues", The Yellbows continue de creuser le sillon des répertoires musicaux de la Nouvelle Orléans mêlant tous les styles issus de ce berceau de la culture afro-américaine.



© NICOLAS FACENDA

Ainsi dans ce nouvel opus, les quatre musiciens proposent comme un road-trip, à la fois vintage et moderne, s'inscrivant dans l'esprit des brass band du vieux Carré. De chanson en chanson, le récital passe des racines du jazz traditionnel aux rythmes des pères fondateurs de la nation funk, de l'anglais au français, de l'intime à l'universel. Un voyage musical exaltant !

→ Vendredi 14 juillet à 21h30.
Entrée 5 € ou 2 € pour -18 ans.
Avec l'aide financière du Département Provence en scène.
Sur réservations : 06 17 50 37 05

Concert de "Jon and John... ou le contraire"

"Jon and John... ou le contraire", c'est avant tout une rencontre entre ces personnalités qui se sont retrouvées pour un amour commun autour de la musique jazz et de ses différents styles. L'énergie et la sensibilité qui se déploient de ces musiciens sont touchantes, communicatives. En effet, dans ce projet, "Jon and John" se dévoilent avec leurs seuls instruments et laissent la place à l'espace qui existe autour des notes qu'ils jouent. Passant d'un registre très intimiste à des improvisations d'une puissance sauvage, ce trio explore et surtout s'amuse avec les multiples facettes de la musique. De leur complicité naît un grand rapport avec le public, à qui ils livrent de nombreuses anecdotes sur la création de leurs morceaux.



© DR

→ Samedi 15 juillet à 21h30. Avec l'aide du Département (Provence en scène). Entrée 5 € ou 2 € pour - 18 ans
Sur réservations indispensables : 06 17 50 37 05

DES "BALADES ARTISTIQUES" AU PARC DU CHÂTEAU DU 16 AU 18 JUIN

Présidée par Angelo Pierlo, l'association l'Atelier du lion programme trois jours de festival artistique du 16 au 18 juin, avec les "Balades artistiques de Meyrargues". Plusieurs artistes, sculpteurs, peintres, photographes, céramistes... venus de la Région et plus largement de l'étranger viendront y exposer leurs œuvres en plein air. Dans le cadre de cette exposition, de la musique, jouée en live, viendra compléter les soirées prévues

dans l'écrin du parc du château. Le but de cette première édition serait de faire perdurer cette manifestation.
→ Du vendredi 16 au dimanche 18 juin de 10h à 22h - au parc du château.
Infos : 06 52 22 71 99 -
production98@gmail.com

"LES BALADES ARTISTIQUES"
de Meyrargues
Festival d'art en plein air
Peinture Sculpture et musique
10h/21h
LES 16/17/18 JUIN 2023
Parc du château de Meyrargues.

► **FÊTE À MIMILE Z**
DIMANCHE 30 AVRIL ET 1^{ER} MAI
Place Victor-Hugo (lire page 21).

► **APÉRITIF CONVIVAL
DE L'ACAPL MEYRARGUES**
JEUDI 4 MAI
Apéritif dînatoire à 19h30 (page 21).

► **SPECTACLE MUSICAL**
SAMEDI 6 MAI
Spectacle musical "surVOLTées", à
21h, dans la salle des fêtes (page 24).

► **PRINTEMPS DEVANT MA PORTE**
SAMEDI 6 MAI
Dans les espaces publics (page 22).

► **COMMÉMORATION DU 8 MAI**
LUNDI 8 MAI
Départ du cortège à 11h, devant mairie.

► **CÉPAGES ET COMÉDIES**
 VENDREDI 12 MAI
Comedy club au Château de Vauclaire, à
18h30. → Infos : chateaudevauclaire.com

► **CONCOURS DE PÉTANQUE
ET TOURNOI DE FOOT**
LES 13 ET 14 MAI
Concours de pétanque et tournoi de
foot, organisé par les Maux Spondy-
Myalgie. Théâtre de verdure, 9h à 20h.
Restauration sur place. Ouvert à tous.
→ Infos : 06 88 45 63 98 ou
marylene.giacomini@gmail.com

► **MAI À VÉLO**
DU 9 AU 13 MAI
Projection, ateliers, balade... Gratuit
(page 22).

► **MEY KUSTOM DAY**
DIMANCHE 28 MAI
Mey Kustom Day, 10h à 19h au
théâtre de verdure. (lire page 18).

► **REPAS DE FÊTE DES MÈRES**
MARDI 30 MAI
Avec le club de l'Âge d'or, salle des
fêtes de 12h à 17h30. → 07 85 24 61 18

► **PORTRAIT(S) ROBOT(S)**
DU 1^{ER} JUIN AU 1^{ER} JUILLET
Expo, ateliers, graff, performances,
lectures... à la médiathèque (page 15).

► **GRATIFÉRIA**
SAMEDI 3 JUIN
Au théâtre de verdure (lire page 21).

► **CONCERT CLASSIQUE**
SAMEDI 10 JUIN
Concert classique des Musiciens
amateurs, 20h30, salle des fêtes.
→ Infos : 06 80 59 27 81

► **FÊTE ET PIQUE-NIQUE**
DIMANCHE 11 JUIN
Avec "Bienvenus dans nos villages",
Plateau de la Plaine. → 06 74 73 19 13

► **FORMATION 1^{ER} SECOURS**
MERCREDI 14 JUIN
Gratuite et ouverte à tous, dès 11 ans.
→ Inscription sur groupama.fr

► **"BALADES ARTISTIQUES"**
DU 16 AU 18 JUIN
Au parc du château (page 24).

► **SPECTACLE DE DANSE**
SAMEDI 17 JUIN
Spectacle de fin d'année de Rythme
and Dance, à 20h, salle des fêtes.

► **FÊTE DE LA MUSIQUE**
SAMEDI 17 JUIN
Au théâtre de verdure (page 21).

► **SPECTACLE DE DANSE**
DIMANCHE 18 JUIN
Gala de Danse ta vie, 14h, salle des fêtes.

► **GALA DE GYM EN CADENCE**
DIMANCHE 18 JUIN
Spectacle au théâtre de verdure.

► **FÊTE DE L'OISEAU BLEU**
LES 24 ET 25 JUIN
Au parc du château (page 23).

► **GALA DE DANSE**
SAMEDI 24 JUIN
Gala de fin d'année de Diagonale,
salle des fêtes.

► **KERMESSE DES ÉCOLES**
 VENDREDI 23 JUIN
Au théâtre de verdure (page 20).

► **SPECTACLE CLUB DE L'ÂGE D'OR**
 VENDREDI 30 JUIN
Spectacle de fin d'année, salle des
fêtes. → Infos : 07 85 24 61 18

► **NUIT DU CONTE**
SAMEDI 1 JUILLET
À partir de 19h, au parc du château
→ Infos : 06 81 67 42 56 ou
amities.meyrargues@orange.fr

► **BROCANTE - VIDE-GRENIERS**
DIMANCHE 2 JUILLET
Au théâtre de verdure.
→ 06 86 79 00 71 ou py.davet@orange.fr

► **CONCERT DE GOSPEL ET STAGE**
LES 8 ET 9 JUILLET
Proposés par l'association Synthèse.
→ synthesemeyrargues@gmail.com

► **VISITES GUIDÉES**
4 JUIN, 17 JUIN, 1^{ER} JUILLET
Visites guidées de Secrets d'ici "Mey-
rargues de l'aqueduc au château" :
17 juin et 1^{er} juillet de 11h15 à 12h.
Visite de l'étang des Joncquiers :
le 4 juin à 10h. → Sur inscriptions :
contacts@secretsdici.fr - 09 71 33 57 96

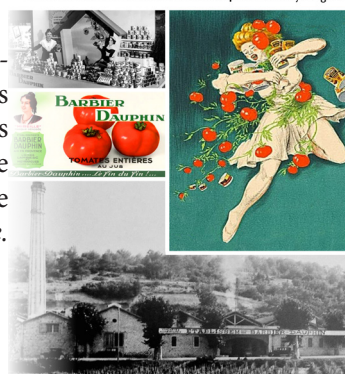
Mercredi 3 mai : "Adieu à la tomate, une histoire de l'usine Barbier Dauphin"

Diffusion du film : "Adieu à la tomate, une histoire de l'usine Barbier Dauphin de Meyrargues". Ce film regroupe les témoignages des employés de l'entreprise Barbier & Dauphin qui était spécialisée dans les conserves de légumes. La projection du documentaire sera suivie d'un moment d'échange avec les auteurs et une exposition de photos de l'usine par Gilbert Thomann. Film de Francis Brun et Philippe Mioche. Réalisé par Loïc Larrouzé, TELECAMBUS Provence (55 min).

Mercredi 3 mai, à 20h aux Taraiettes. Petite restauration sur place.
Places limitées, réservation par SMS : 06 51 012 557
ou www.lestaraiettesmeyrargues.wordpress.com.

Adieu à la tomate

Une histoire de l'usine Barbier Dauphin de Meyrargues



Film de Francis Brun et Philippe Mioche. Réalisé par Loïc Larrouzé

Bulletin d'informations municipales
N°56 - printemps 2023
Parution avril 2023
Tiré à 2100 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication :
Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception :
service communication,
Chloé Arnaud, Eric Giannerini,
Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud,
Imprimé par l'Imprimerie de
Haute-Provence (IDHP)

La maîtrise du foncier pour un équilibre raisonné

Depuis plusieurs mandats, l'équipe municipale a engagé un travail d'ampleur afin de rendre notre commune plus dynamique. Il se poursuit aujourd'hui. Plusieurs études ont au préalable permis de cibler des objectifs de population : atteindre 4000 à 4500 habitants à l'horizon 2030. Cela a permis et doit permettre d'assurer - dans tous les domaines - un développement raisonné, durable et équilibré pour notre commune. Dans cet objectif et depuis 2008, les nouveaux arrivants sont régulièrement accueillis et l'ensemble des infrastructures communales est progressivement adapté pour faire face aux besoins des nouveaux Meyrarguais. Cette dynamique progressive et mesurée conduit à recentrer l'habitat à proximité du noyau historique du village (proche des réseaux d'eau et d'assainissement). Elle nous amène également à valoriser au mieux l'exploitation des réserves foncières. Cela est fait en équilibrant les projets de logements sociaux et privés, nous permettant ainsi d'éviter aujourd'hui le paiement d'amendes dues aux nouvelles règles de carence pour le logement social, imposées par l'État, et de répondre aux besoins des personnes éligibles au logement locatif social. Des programmes immobiliers sortent peu à peu de terre et permettent aux Meyrarguais de construire leur projet de vie dans un cadre de vie maîtrisé, à taille humaine. Ces petits programmes de construction permettent de relier progressivement les différents quartiers de la commune : de la gare SNCF au centre du village. Le futur écoquartier sur le terrain de l'ancien stade de football ainsi que la nouvelle place de vie immédiatement attenante (dotée d'une maison médicale et d'activités économiques) vont, quant à eux, jouer un rôle clé puisqu'ils constitueront le lien direct entre la RD96 (activités/habitats) et les commerces du centre ancien. La nouvelle zone d'activités de Coudourousse génératrice d'emplois locaux affaiblira aussi considérablement l'effet "ville-dortoir". Cette recherche d'un équilibre raisonné représente l'ADN de notre équipe municipale et s'est toujours inscrite au cœur de nos projets. Nous continuons donc de maintenir un équilibre entre :

- Les équipements adaptés pour maintenir l'existant et accueillir les nouveaux Meyrarguais
- Le budget des dépenses et celui des recettes
- La construction de logements pour accueillir les jeunes et la préservation de ceux de nos anciens
- Le développement d'activités économiques en périphérie et la préservation des commerces existants, notamment au centre du village
- La sécurisation de la ressource en eau potable et sa consommation raisonnée
- Les dépenses d'énergies en contrôlant nos consommations et la production électrique (parc photovoltaïque)
- Du logement pour tous en accession mais aussi du locatif à caractère social
- Le développement urbain (artificialisation des sols) et l'adaptation au réchauffement climatique, en replantant le long du Vallat, en créant des îlots de fraîcheur dans nos écoles et en s'adaptant à ce changement climatique dans le futur écoquartier.

L'équipe majoritaire du conseil municipal

Élu minoritaire : un rôle à part entière

Bien que petit, notre groupe minoritaire ne se contente pas de faire acte de présence. Nous prenons soin de suivre tous les dossiers dans le but de pratiquer une opposition constructive. Certes, nous ne pesons pas sur les décisions. Cependant, nous nous attachons à remplir entièrement notre rôle. Il est facile de cantonner l'opposition dans un rôle peu valorisant en minimisant sa capacité de proposition. Toutefois, notre équipe démontre chaque jour qu'elle est pleinement impliquée dans la vie du village.

Dernièrement, nous avons été à l'origine du groupe de travail "cimetière". Audrey Brun, Sabrina Smati et Philippe Nahon jouent un rôle moteur dans ce groupe. Sabrina Smati et Philippe Nahon sont très engagés dans les associations locales. Sabrina Smati participe activement au CCAS. Dominique Giraud-Claude chapote l'organisation des réunions de notre groupe et la rédaction des comptes rendus dans lesquels nous exprimons nos propositions pour la Commune. Enfin, Stéphane Depaux s'est impliqué à plein temps dans la réalisation de l'avenue de la République. Il est également actif au Foyer de l'Âge d'or, sans oublier le Festival de Théâtre Amateur.

Les élus minoritaires ont des droits. Cependant sur le terrain, le passage de la loi à la pratique est loin d'être évident. Nous regrettons le manque d'informations et de concertation sur des sujets déterminants pour l'avenir de Meyrargues. Nous déplorons de découvrir certains projets à l'occasion des séances du conseil municipal. Nous dénonçons les obstacles mis à nos interventions et l'absence de vraie discussion. Le dialogue est étouffé. Le conseil municipal est devenu un instrument pour valider ce qui a été préparé en amont par le maire. À se demander s'il y a une concertation entre le maire et sa propre majorité ! Au final, le conseil municipal paraît se limiter à une chambre d'enregistrement. Or, la démocratie c'est une majorité et une opposition, un pouvoir et un contre-pouvoir.

Gilbert Bougi et les conseillers municipaux de "Meyrargues au Cœur"
gilbert.bougi@gmail.com

06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30

Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

SERVICE URBANISME : UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

04 42 57 58 12 - urbanisme@meyrargues.fr

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

ARCHITECTE CONSEIL CAUE :

Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (le mercredi matin)

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 04 42 57 50 09 (suspendue)

ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 sur rdv

URBANISME : Sandra Thomann (adjointe)

sur rdv par email : sandra.thomann@meyrargues.fr

CCAS : Andrée Lalauze (adjointe aux affaires sociales),

sur rendez-vous auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

MAIRE : sur rendez-vous directement par email à :

fabrice.poussardin@meyrargues.fr

DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE TRETS :

Arnaud Mercier : arnaud.mercier@departement13.fr

VACANCES SCOLAIRES : Été : du 8 juillet au 3 septembre 2023

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Pôle Med à Peyrolles : 04 42 51 07 30 (7/7j de 9h à 22h)

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

GRAND SITE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE

04 42 64 60 90

RÉSERVATIONS DE SALLES/MATÉRIEL : MEYRARGUES.FR

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88

Contact : gymnase@meyrargues.fr

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

Horaires : Mardi : 16h-18h -Mercredi : 8h30-12h30

Vendredi : 16h -18h

Samedi : 8h30-12h30.

ÉCOLES :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

ASSISTANTES MATERNELLES :

Liste disponible en mairie et sur meyrargues.fr
rubrique "famille et solidarité"

DIVERS :

Service communication : 04 65 15 25 21

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

Infirmières : Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76

Cabinet Martin : 04 42 57 50 18

David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 04 42 63 49 05

Alexandra Fedoni-Salaris : 06 64 69 86 45

Kinésithérapeutes : Luc Walle : 04 42 57 59 43

Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 09 726 750 13 / GRDF 0800 47 33 33

ENCOMBRANTS : Enlèvement les lundis et vendredis matins devant le domicile (gratuit - réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la semaine précédente. Contact : 04 42 57 50 09.

ACCÈS AUX MASSIFS

0811 20 13 13



**BIBLIO
THÈQUE
DÉPARTE
MENTALE**

Proposition de la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône



PORTRAIT(S) ROBOT(S) INITIATION AU GRAFF ATELIER

Samedi 1^{er} juillet 2023 à 14h30

Bibliothèque de Meyrargues

À partir de 12 ans - Réservation au 04 42 67 40 98

Lire page 15

© Dire 132

